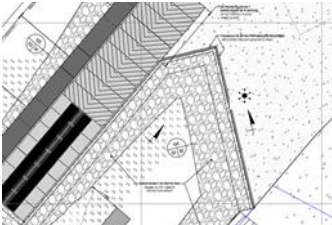


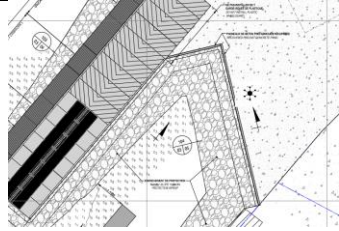
Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM ONE/ ADDENDUM UN
November 18th, 2022 / le 18 novembre 2022
30000765

Slipway Reconstruction Paspébiac Harbour / Reconstruction rampe
de mise à l'eau Paspébiac

No.	Questions (English)	Responses
1	The demolition of the 2 bollards is to be included in which item?	In item n° 2 – Demolition .1 Slipway
2	Slabs supplied by DFO will be delivered with the anchors for plastic planks already present?	Yes, the plastic planks will already be attached to the slabs of the lower section of slipway
3	The wood seems to be supplied in 30' lengths so the contractor cuts the required lengths?	As part of the bidding process, consider that DFO only has an inventory of 30' and that the contractor must plan to cut the required lengths
4	All bolts and nuts to be supplied by the contractor?	As part of the bidding process, consider that DFO has sufficient bolt and nuts inventory to complete all work.
5	The gangway abutment to be included in Item - Cribwork	Yes, like the construction of the berthing wharf and abutments
6	All dredged sediments remain in place at the location specified on sheet 6 of 11?	Yes DFO wishes to manage dredged sediments on site to avoid the costs associated with managing salt contaminated sediments > C.
7	Under item 4.1 - Cribwork it shows that the department supplies the wood and plastic planks. Do you also provide the hardware for the installation of these components?	Yes, as part of the bidding process, consider that DFO has a sufficient bolt and nuts inventory to complete the entire work.
8	Under Item 4.1 - Cribwork, it shows that the contractor shall provide ladders and cleats. Does the department provide the hardware for the installation of these components?	Yes, as part of the bidding process, consider that DFO has a sufficient bolt inventory to complete the entire work.
9	On sheet 05/11 of the drawings, we can see that there is a street light to be relocated. However, we do not see where this will be relocated next. Can you clarify?	For bidding process, consider that the new position of lightning is located in the sector of section 104 on sheet 06/11 
10	In Item 8 Electrical, can you provide us with more details on the work to be done? (No details were provided on drawings). For example: (a) Length and location of electrical trenches? (b) Details on the pulling boxes? (c) Bases ? (d) Interventions on existing networks ? (e) Typical section of trenches ?	DFO does not have details of the power supply and base of the existing lightning to be relocated. As part of the tender, consider that the work consists of reusing the existing TECK cable, base and lights, placing a pulling box at the existing luminaire location, burying a 75mm PVC conduit in a 450mm deep trench to put back the TECK, all along the boundary of the new turning area.
11	On page 4 of Section 35 31 23 of the specification (Rubble mound breakwater), are the requirements shown in Table 1 required for the quarry-run?	No Quarry-run must meet the requirements of Part 2 - Product of Section 31 23 33 Excavating, Trenching and Backfilling
12	On page 4 of section 35 31 23 of the specifications (Rubble mound breakwater), are the requirements shown in Table 1 required for 25-150 mm stone?	No, 150-25mm stone is considered aggregate in the same way as 20-0mm and must meet the requirements of Part 2 - Product of Section 31 23 33 Excavating, Trenching and Backfilling

13	Can you tell us at which Item we will be paid for the construction and installation of the gangway abutment?	The gangway abutment is to be included in Item No. 4 – Cribwork, such as the construction of the berthing wharf and the abutments.
14	For the gangway abutment, at which Item do we put cost for the removal of wooden boardwalk?	As part of the bidding process, consider that the costs of removal must be put under Item no. 2 – Demolition .1 Slipway
15	Should we plan to reinstall these wooden boardwalk at the end of work?	As part of the bidding process, consider that the reinstallation of this boardwalk is not part of the work
16	Should we revegetate the area at the end of the work? (Topsoil? Hydroseeding? Lawn turf?)	No. However, sectors adjacent to slipway shall be restored to their initial state.
17	On page 3 of section 35 31 23 of the specifications (Rubble mound breakwater), it is a question of sieved quarry-run (maximum 10% passing through a 50 mm sieve). If we look at section 104 on sheet 08/11 of drawings, we can read 0-600 sieved quarry-run. So a 0-600mm sieved quarry-run with a maximum of 50% of the particles passing 50mm sieve is required. Is our understanding correct?	No: According to section 35 31 23 (Rubble mound breakwater) quarry-run must only contain a maximum of 10% by weight that passes the 50mm sieve. Section 31 23 33 Excavating, trenching and backfilling, mentions that the quarry-run must have between 10% and 25% by weight that passes the 56mm sieve. A sieved quarry-run aims to remove fine particles to limit the emission of suspended solids in water.
18	On sheet 08/11 of drawings, we see a typical section of the installation of the precast concrete panels. We can read that we have to cut these panels in 2, can you tell us if we have to do it on the direction of the width or the length?	The lengthwise cut will support the slab and the keys can be used to align the panels to each other.

No.	Questions (English)	Responses
1	La démolition des 2 bollards est à inclure à quel item ?	Au poste de mesurage n° 2– Démolition .1 Rampe de mise à l'eau
2	Les dalles fournit par le MPO vont être livré avec les ancrages pour le plastique déjà présent?	Oui les madriers de plastique seront déjà fixés sur les dalles de la section inférieure de la rampe de mise à l'eau
3	Le bois semble être fournit en longueur de 30' donc l'entrepreneur coupe les longueurs requis ?	Dans le cadre de l'appel d'offres, considérer que le MPO ne possède qu'un inventaire de 30' et que l'entrepreneur doit prévoir la coupe des longueurs requises
4	Toute la boulonnerie est à fournir par l'entrepreneur ?	Dans le cadre de l'appel d'offres, considérer que le MPO possède un inventaire de boulonnerie suffisant pour réaliser l'ensemble des travaux de construction.
5	La culée de passerelle est à inclure dans l'item – encaissement ?	Oui, comme la construction du mole d'accostage et des culées de l'accès.
6	Les sédiments dragués restent tout sur place à l'endroit spécifié à la page 6 de 11 des plans ?	Oui le MPO désire gérer sur le site les sédiments dragués pour éviter les frais associés à la gestion de sédiments contaminés > C au sel.
7	Au poste de paiement 4.1 *Encaissement*, on voit que le ministère fournit le bois et les madriers de plastique. Est-ce que vous fournissez également la quincaillerie pour l'installation de ces composantes ?	Oui, dans le cadre de l'appel d'offres, considérer que le MPO possède un inventaire de boulonnerie suffisant pour réaliser l'ensemble des travaux de construction.
8	Au poste de paiement 4.1 *Encaissement*, on voit que l'entrepreneur devra fournir échelles et taquets. Est-ce que le ministère fournit la quincaillerie pour l'installation de ces composantes ?	Oui, dans le cadre de l'appel d'offres, considérer que le MPO possède un inventaire de boulonnerie suffisant pour réaliser l'ensemble des travaux de construction.
9	À la page 05/11 des plans, on peut voir qu'il y a un lampadaire à déplacer. Cependant, nous ne voyons pas où ce dernier sera relocalisé par la suite. Pouvez-vous clarifier ?	Au fin de l'appel d'offres, considérer que la nouvelle position du lampadaire est située dans le secteur de la coupe 104 présenté sur la feuille 06/11

		
10	<p>Au poste de paiement 8.1 *Électricité*, pouvez-vous nous fournir plus de détails sur les travaux à réaliser ? (Aucun détail ne nous ai fourni sur les plans). Par exemple :</p> <p>a) Longueur et localisation des tranchées électriques ?</p> <p>b) Détails sur la ou les boîtes de tirage ?</p> <p>c) Bases ?</p> <p>d) Interventions aux réseaux existants ?</p> <p>e) Coupe type des tranchées ?</p>	<p>Le MPO n'a pas de détail au niveau de l'alimentation et de la base du luminaire existant à relocaliser. Dans le cadre de l'appel d'offres, considérer que les travaux consistent à réutiliser le câble TECK, base et luminaire existants, placer une boîte de tirage à la position actuel du luminaire, enfouir un conduit PVC 75mm dans une tranchée de 450mm de profond pour repasser le TECK, le tout longeant la limite de la nouvelle aire de circulation.</p>
11	À la page 4 de la section 35 31 23 du devis (Brise lames en enrochement), les exigences montrées au tableau 1 sont-elles requises pour le tout-venant ?	Non le tout-venant doit répondre aux exigences de la Partie 2 - Produit de la section 31 23 33 Excavation, creusage de tranchées et remblayage
12	À la page 4 de la section 35 31 23 du devis (Brise lames en enrochement), les exigences montrées au tableau 1 sont-elles requises pour la pierre 25-150 mm ?	Non, la pierre 150-25 mm est considérée comme un granulat au même titre que le 20-0mm et doit répondre aux exigences de la Partie 2 - Produit de la section 31 23 33 Excavation, creusage de tranchées et remblayage
13	Pouvez-vous nous dire à quel poste de paiement nous seront payés pour la construction et l'installation de la culée pour passerelle ?	La culée de passerelle est à inclure au Poste n° 4 – Encaissement, comme la construction du mole d'accostage et des culées de l'accès.
14	Pour la culée de passerelle, à quel poste de paiement devons-nous mettre les frais d'enlèvement des trottoirs de bois pour y accéder ?	Dans le cadre de l'appel d'offres, considérer que les frais de d'enlèvement doivent être mis au poste de mesurage n° 2– Démolition .1 Rampe de mise à l'eau
15	Devons-nous prévoir la réinstallation de ces trottoirs de bois à la fin des travaux ?	Dans le cadre de l'appel d'offres, considérer que la réinstallation de ce trottoir de bois ne fait pas partie des travaux
16	Devons-nous végétaliser le secteur à la fin des travaux ? (Terre végétale ? Ensemencement hydraulique ? Gazon en plaques ?)	Non. Les secteurs adjacents à la rampe devront par contre être remis dans leur état initial.
17	À la page 3 de la section 35 31 23 du devis (Brise lames en enrochement), il est question de tout-venant tamisé (maximum 10 % passant tamis 50 mm). Si on regarde la coupe type 104 de la page 08/11 des plans on peut lire tout-venant 0-600. Donc un tout-venant 0-600mm tamisé avec maximum 50% des particules passant le tamis 50mm est requis. Est-ce que notre compréhension est bonne ?	Non : Selon la section 35 31 23 (Brise-lames en enrochement) <u>le tout-venant ne doit contenir qu'un maximum de 10% en poids qui passe le tamis 50mm</u> . La section 31 23 33 Excavation, creusage de tranchées et remblayage, mentionne que le tout-venant doit avoir entre 10% et 25% en poids qui passe le tamis 56mm. Un tout-venant tamisé vise à retirer les particules fines pour limiter l'émission de matières en suspension dans l'eau.
18	À la page 08/11 des plans, on voit une coupe type d'installation des panneaux de béton préfabriqué. On peut lire que nous devons couper ces panneaux en 2, pouvez –vous nous dire si nous devons le faire sur le sens de la largeur ou de la longueur de ceux-ci ?	La coupe sur le sens de la longueur permettra d'appuyer les dalles et les clés pourront servir à aligner les panneaux les uns aux autres.